

Errata.

Rapport présenté par le général-major-médecin Paul Demolder, commandant du Service de santé de la 1^{re} circonscription militaire de Belgique à la Conférence diplomatique au nom de la 1^{re} Commission chargée de la revision de la Convention de Genève de 1906.

Revue internationale de la Croix-Rouge, N^o 128, août 1929 :

Page 623, 8^{me} ligne, au lieu de « pour l'amélioration des militaires blessés » lire « pour l'amélioration du sort des militaires blessés ».

Page 634, 4^{me} ligne, au lieu « rédigé par la Conférence de 1906 » lire « rédigé par le projet de revision de la Convention de 1906 ».

Page 663, 5^{me} §, au lieu de « Elle a profité », lire « Elle a décidé ».

Page 665, 3^{me} §, 4^{me} ligne, au lieu de « qui peut être exploré pour l'avenir » lire « qui peut être exploré par l'avion ».